



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 20-2019 - Séance du 30 septembre 2019 - Orale

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclage du préavis suivant :

**Participation des dix communes de la Riviera au financement du stade régional de la Saussaz
Bouclage du préavis 01/2014**

Préavis voté : CHF 504'900.-

Montant dépensé : CHF 459'018.-

Montant encaissé : CHF 28'200.-

Non dépensé : CHF 74'802.-

Remarques : notre participation à la subvention du Fonds du sports Vaudois soit CHF 28'200.- a été imputée sur le compte 451300/11000, sur l'exercice 2019. S'agissant des dépenses elles ont été comptabilisées entre 2016 et 2018, sur le compte 352000/11000.

Ce préavis est ainsi bouclé.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay

Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 10 juillet 2019

M. Dominique Epp, municipal délégué
Service des finances
Bureau du conseil communal, M. Jacques Reymond et Mme S. Rotondo